



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 11 janvier 2021** en vidéoconférence en vertu de l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Le conseil est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part aux discussions, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. La présente séance se tiendra donc en vidéoconférence et sera diffusée sur le site internet de la Municipalité à compter du mardi 12 janvier 2021.

Sont présents :

Maire: Brent Montgomery
Conseillers : Maureen Bédard
Raymond Bureau
David Hogan
Thomas Lavalée
Shelley MacDougall

Absent : Dorothy Noël

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et
secrétaire-trésorière : Heidi Lafrance
Inspecteur municipal : Stacy Gagné

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-21

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous. Aucun sujet n'est ajouté.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Séance ordinaire du 7 décembre 2020 et consultation publique
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
 - 6.1. Adoption du règlement numéro 237 modifiant le règlement de zonage no 148 afin d'ajouter une note à la classe d'usage C-2 et d'ajouter la classe d'usage C-8 au zonage P-3
- 7. Administration**
- 8. Finances**
 - 8.1. Comptes fournisseurs pour décembre 2020
 - 8.2. Autorisation pour paiements électroniques et paiements préautorisés

8.3. Contributions annuelles

9. Sécurité publique

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour décembre 2020
- 9.2. Rapport d'activités annuel de la CAUCA pour 2020
- 9.3. Approbation de la liste des membres du Service de sécurité incendie

10. Travaux publics et hygiène du milieu

- 10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics

11. Urbanisme et environnement

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour décembre 2020
- 11.2. Rapport annuel des permis délivrés en 2020
- 11.3. Rapport de l'inspecteur municipal

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

- 13.1. Résolution à la MRC de la Jacques-Cartier concernant les services de transport adapté pour 2021

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-01-21

3.1 Séance ordinaire du 7 décembre 2020

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 7 décembre 2020.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, une séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

En vertu de l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, la présente séance se tient à huis clos par vidéoconférence. En conséquence, les citoyennes et citoyens ont été invités à poser leurs questions par courriel avant la présente séance. Aucune question n'a été reçue. Les questions à la suite de la séance peuvent être envoyées par courriel au admin@munsgdv.ca jusqu'au jeudi 14 janvier 16h30.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

03-01-21

Demande d'autorisation de passage et d'utilisation d'un drone pour le 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie :

ATTENDU QUE le Grand défi Pierre Lavoie se tiendra en juin 2021 et qu'une demande d'autorisation de passage est déposée à la Municipalité;

ATTENDU QUE le convoi cycliste passera sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier dans la nuit du 17 au 18 juin 2021 empruntant la 5^e Avenue et le boulevard Valcartier (rte 371);

ATTENDU QUE l'organisation demande une autorisation pour l'utilisation de drones pour capter des images de l'événement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le passage du Grand défi Pierre Lavoie sur les routes de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier et de permettre l'utilisation de drones pour capter des images pour l'édition 2021 du défi.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

04-01-21

6.1 Adoption du règlement numéro 237 modifiant le règlement de zonage numéro 148 afin d'ajouter une note à la classe d'usage C-2 et d'ajouter la classe d'usage C-8 au zonage P-3

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 5 octobre 2020;

Considérant qu'un premier projet de règlement no 237 modifiant le règlement de zonage numéro 148 afin d'ajouter une note à la classe d'usage C-2 et d'ajouter la classe d'usage C-8 au zonage P-3 a été adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du Conseil tenue le 2 novembre 2020;

Considérant qu'une assemblée de consultation publique pour présenter le projet de règlement numéro 237 s'est tenue le 7 décembre 2020 à 19h15 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant qu'un second projet de règlement no 237 modifiant le règlement de zonage numéro 148 afin d'ajouter une note à la classe d'usage C-2 et d'ajouter la classe d'usage C-8 au zonage P-3 a été adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 décembre 2020;

Considérant qu'un avis public de Demande d'approbation référendaire a été affiché le 21 décembre 2020 et qu'aucune demande pour signer une demande de participation à un référendum n'a été déposée;

Considérant qu'une copie du projet de règlement no 237 a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement ;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l'objet dudit Règlement et sa portée, séance tenante : Ajouter à la classe d'usage C-2 la note 2 suivante : *Seul le code 6519 (Autre service médical et de santé) est autorisé en cette zone autorisant spécifiquement les maisons d'aide à mourir; et ajouter la classe C-8 Hébergement champêtre au zonage P-3*

Considérant que des copies du règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le règlement no 237 modifiant le règlement de zonage numéro 148 afin d'ajouter une note à la classe d'usage C-2 et d'ajouter la classe d'usage C-8 au zonage P-3.

7. ADMINISTRATION

Correction au procès-verbal du 2 novembre 2020 – résolution 081120 :

Octroi du contrat pour l'acquisition d'un camion neuf 6 roues châssis-cabine multiplace 4X4

Dans le tableau des résultats pour Lévis Chrysler, on aurait dû lire 52 847,00 \$ pour le *Prix du véhicule : SANS prix d'échange/sans taxes* au lieu de 42 847,00 \$.

Cette correction n'a aucune incidence sur l'octroi du contrat.

8. FINANCES

05-01-21

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de décembre 2021

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de décembre 2020;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2020 totalisant la somme de 381 086,85 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

06-01-21

8.2 Autorisation de paiements électroniques et paiements préautorisés

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le paiement des comptes énumérés ci-dessous pour l'année 2021 :

- Hydro Québec;
- Bell Canada/Vidéotron ltée;
- Ultramar/Fleet Cor.;
- Bell Mobilité;
- Thermo Shell;
- Redevances provinciales et fédérales;
- Contrats de location mensuels;
- Primes d'assurances collectives;
- Redevances fonds de pension;
- Remboursements de taxes;
- Club social des pompiers de Valcartier;
- Tous les contrats octroyés et autorisés au préalable par le conseil.

07-01-21

8.3 Contributions annuelles

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'apporter les contributions financières annuelles suivantes :

- | | |
|---|----------|
| • Corporation du bassin de la Jacques-Cartier : | 2 900 \$ |
| • Organisme des bassins versants de la Capitale-Nationale : | 500 \$ |
| • École du Joli-Bois, O.P.P.: | 1 000 \$ |
| • Valcartier Elementary School : | 1 000 \$ |

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour décembre 2020

Un total de 12 appels a été reçu pendant le mois de décembre 2020 :

4	Médical
3	Accident
3	Alarme incendie
0	Fausse alarme
2	Divers
0	Travaux publics – urgence

9.2 Rapport d'activités annuel de la CAUCA pour 2020

Un total de 200 appels ont été reçus en 2020 :

84	Médical
24	Accident
18	Alarme incendie
8	Fausse alarme
66	Divers (Service de sécurité incendie et Travaux publics)

08-01-21

9.3 Approbation de la liste des membres du Service de sécurité incendie

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver la liste suivante des membres du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Nom	Prénom	Statut
Albert	Mario	Premier répondant/Pompier
Audet	Manon	Premier répondant
Bélanger	Luce	Lieutenant Premier répondant/Pompier
Bergeron	Samuel	Préventionniste Premier répondant/pompier
Boucher	Grégory	Premier répondant/Pompier en formation
Boyd	Chloe	Premier répondant
Chartré	Martin	Premier répondant/Pompier en formation
Couture	Luc	Pompier
Duval	Maxime	Pompier en formation
Fortin-McLean	James	Pompier
Fortin	Maxime	Premier répondant/Pompier en formation
Gagné	Yann	Lieutenant Premier répondant/Pompier
Godin	Alexandre	Pompier en formation
Guay	Denis	Pompier
Hogan	David	Pompier
Kelly	Annie	Premier répondant
Lavallee	Emma	Premier répondant
Lavallée	Jean	Pompier
Lavallee	Stephen	Directeur des opérations Premier répondant/Pompier
Lavallee	Thomas	Premier répondant/Pompier
Lebel-Piché	Audrey	Premier répondant
Lupien	Éric	Lieutenant en formation Premier répondant/Pompier
McBain	Rodney	Premier répondant/Pompier
McCarthy	Stephen	Directeur Premier répondant/Pompier
Montgomery	Glen	Directeur adjoint Pompier
Montgomery	Neil	Pompier
Montpas	Alec	Pompier en formation

Patenaude	Étienne	Premier répondant/Pompier
Plourde	Marc-David	Premier répondant/Pompier
Sauvageau	Jérôme	Lieutenant Premier répondant/Pompier
St-Onge	Félix-Olivier	Pompier en formation
Stairs	Jonathan	Premier répondant/Pompier
Stairs	MacKenzie	Premier répondant/Pompier en formation
Wolsdorfer	Jérémie	Premier répondant/Pompier en formation
Woodbury	Sandra	Premier répondant/Pompier

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de décembre 2020

Un total de 1 permis a été délivré pour le mois de décembre 2020 :

1	Installation septique
---	-----------------------

11.2 Rapport annuel des permis délivrés en 2020

Un total de 161 permis ont été délivrés en 2020 :

16	Nouvelle résidence
11	Agrandissement résidentiel
1	Agrandissement chalet
14	Rénovations
53	Bâtiment complémentaire
2	Démolition/Déplacement
18	Piscine
1	Clôtures
1	Enseigne
22	Installation septique
15	Puits
5	Abattage d'arbre
1	Déblai/Remblai/mur
1	Travaux bande riveraine

11.3 Rapport de l'Inspecteur municipal – Stacy Gagné

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Mme Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

Paniers de Noël :

Un total de 26 paniers de Noël a été distribué en décembre 2020 dans la communauté.

Activités communautaires :

Toutes les activités offertes par la Municipalité pendant la période des fêtes ont été un grand succès : Rallye en auto et visite du père Noël au Centre communautaire, distribution de surprises pour les aînés de la Municipalité avec le nom de diverses ressources disponibles (repas, accompagnement, visite d'amitié, etc.), sentier municipal animé, patinoire et sentier de glace.

Activités de sports, loisirs et culture :

Les activités de la bibliothèque et de la patinoire sont modifiées en raison du couvre-feu dû à la pandémie et des consignes de la Santé publique présentement en vigueur. Les détails sont disponibles sur la page Facebook et le site Internet de la Municipalité.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Aucune séance régulière des maires n'a eu lieu en décembre 2020.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 27 janvier 2021 à 19h.

09-01-21

13.1 Résolution à la MRC de la Jacques-Cartier concernant les services de transport adapté pour 2021

ATTENDU QUE la MRC de la Jacques-Cartier offre un service de transport adapté régional sur le territoire des municipalités participantes depuis le 1^{er} septembre 2006;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier participe au transport adapté offert par la MRC de La Jacques-Cartier et donc désigne la MRC de La Jacques-Cartier comme mandataire du service offert sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE la tarification est déterminée annuellement par résolution de la MRC, tant pour le service de transport collectif qu'adapté, que la dernière résolution portant le no 19-099-O a été adoptée par la MRC;

ATTENDU QUE le budget 2021 pour le transport adapté, adopté par la MRC le 25 novembre 2020, s'élève à 474 283 \$;

ATTENDU QUE la quote-part pour la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier s'élève à 19 699 \$ pour 2021;

ATTENDU QUE les municipalités participantes doivent, avant le 31 mars de chaque année, confirmer leur participation au service ainsi que le montant de leur quote-part afin que la MRC puisse répondre à l'une des exigences du programme de financement du transport adapté du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier confirme sa participation au transport adapté de la MRC de la Jacques-Cartier et verse la quote-part 2021 au montant de 19 699 \$;
- QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier.

14. AFFAIRES DIVERSES

Les élus désirent remercier le Service des travaux publics et le Service de sécurité incendie qui ont surveillé la situation de près lors des pluies abondantes du 24 au 26 décembre.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 00.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.